

**REGLEMENT DES PRODUITS DE LA CONSTRUCTION
DECLARATION DES PERFORMANCES (DoP)**

N° ACPE85 - WIBAIE_PE

Mai 2025

1	Code d'identification unique du produit type : Porte d'entrée Acier monobloc 85.
2	Identification du produit : PEP1.
3	Usage prévu : Mises en œuvre dans des ouvertures de parois verticales. Communication dans les zones domestiques et commerciales.
4	Nom et coordonnées du fabricant : WIBAIE 14 Bd du Cormier CS61951 49319 CHOLET Cedex.
5	Nom et coordonnées du mandataire : Non applicable.
6	Système d'évaluation et de vérification de la constance des performances : Système 3 pour toutes les caractéristiques.
7	Organismes notifiés : Le CSTB (organisme notifié n°0679) a validé les calculs et bilan thermique.
8	Produit avec évaluation technique européenne : Non applicable.

Norme de référence : NF EN 14351-1 : 2006 + A2 : 2016

Fenêtres et Blocs-portes extérieurs pour piétons sans caractéristique de résistance au feu et/ou dégagement de fumées.

PERFORMANCES DECLAREES : suivant spécifications techniques harmonisées NF EN 14351-1 : 2006 + A2 : 2016	
Performance au feu extérieur	Non applicable
Réaction au feu	Non applicable
Résistance au feu (E+EI)	Non couverte par la norme EN 14351-1
Étanchéité aux fumées	Non couverte par la norme EN 14351-1
Fermeture automatique	Non couverte par la norme EN 14351-1
Étanchéité à l'eau	NPD
Emission de substances dangereuses	Classement COV: A+ (suivant ISO 16000)
Résistance au vent	NPD
Résistance à la charge de neige et à la charge permanente	Non applicable
Résistance aux chocs	Non applicable
9 Hauteur	Non applicable
Aptitude au déblocage	Non applicable
Capacité de résistance des organes de sécurité	NPD
Performances Acoustiques	NPD
Transmission thermique	Ud de 0,6 à 1W/m².K.
Propriété de rayonnement :	
• Facteur solaire	NPD
• Transmission lumineuse	
Perméabilité à l'air	NPD
Force de manœuvre	NPD
Endurance	NPD

Les performances du produit identifié aux points 1 et 2 sont conformes aux performances déclarées au point 9.

10	<p>La présente déclaration répond au règlement produit de la construction RPC UE n°305/2011 entrée en vigueur en juillet 2013 et abroge la directive de 2009.</p> <p>La présente déclaration (DoP « Declaration Of Performances ») est établie sous la responsabilité du fabricant identifié au point 4, suivant les résultats et rapports des organismes notifiés CSTB n°0679.</p> <p>A Cholet, le 5 mai 2025</p> <p>Signataire : Arnaud FILMOTTE - Responsable Marketing Produits</p> 
----	--

• NPD = Performance Non Déterminée (dans le cas où le bâtiment n'est pas soumis à réglementation sur cette exigence)

Informations sur l'écologie, la santé et la sécurité (REACH)

Ce produit est un article tel que défini à l'article 3 du règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH). Il ne contient pas de substance destinée à être rejetée dans des conditions normales ou raisonnablement prévisibles. Une fiche de données de sécurité au sens de l'article 31 n'est pas nécessaire pour mettre le produit sur le marché, le transporter ou l'utiliser. Pour une utilisation en toute sécurité, se référer aux instructions données dans la notice produit. Sur la base de nos connaissances actuelles, ce produit ne contient aucune substance préoccupante (SVHC) telles que mentionnées dans l'article XIV du règlement REACH ou dans la liste candidate publiée par l'Agence Européenne des Produits Chimiques(AEPC) dans des concentrations supérieures à 0,1 % en poids.

Mentions légales

Les informations sur la présente Déclaration des Performances (DoP) sont fournies en toute bonne foi et se fondent sur la connaissance et l'expérience que la société WIBAIE a acquises à ce jour de ses produits lorsqu'ils ont été convenablement stockés, manipulés et appliqués dans des conditions normales (voir notice de pose et garantie WIBAIE présentes sur chaque produit).

Nos Clients et utilisateurs doivent impérativement consulter la version la plus récente de la fiche technique correspondant au produit concerné (internet www.wibaie.fr), qui leur sera remise sur demande.